

Trottoirs végétalisés ? Piétons forcés de marcher sur la route : autos forcées à ralentir !

écrit par Christine Tasin | 16 décembre 2024



Les habitants de Poitiers se retrouvent face à un dilemme :

marcher sur la chaussée ou jouer les équilibristes sur les trottoirs verts.

Je ne connais aucun auteur de science-fiction qui soit allé aussi loin que les écolos-dingos qui tiennent la mairie de Poitiers.

Je ne sais qui est le cinglé/névrosé/ ennemi de l'humanité/ qui a eu cette idée simpliste : les automobilistes vont trop vite dans certaines rues, *foin des ralentisseurs et autres chicanes utilisées ailleurs. et, aux dernières nouvelles, fort efficaces,* obligeons les piétons à marcher sur la route pour obliger les automobilistes à ralentir. Je vous jure que je n'invente rien.

Dans une rue de Poitiers (Vienne), face aux excès de vitesse des automobilistes, les riverains ont demandé à la mairie de créer des carrés végétalisés sur le trottoir afin de pousser les piétons à marcher sur la chaussée et donc d'obliger les conducteurs à lever le pied. Les piétons ne sont pas d'accord.

Il ne peut s'agir que des tocards qui non seulement préfèrent le moustique à l'homme et veulent nous transformer en herbivores mais en sus vouent une haine pathologique à l'homme. Accusé de tous les maux, ils ne se reproduisent même plus, des fois que le produit de leurs coïts sauvages ne nuise à la reproduction du crapaud.

Il est évident que la mesure prise par les tocards de Poitiers est une mesure idéologique, punitive... qui doit les faire jouir. Il n'y a pas d'autre explication. Freud, reviens, il y a du boulot à Poitiers ! Et s'il n'y avait qu'à Poitiers...

Lorsqu'il se rend à l'école à [Poitiers\(Nouvelle fenêtre\)](#) (Vienne), un petit garçon doit depuis quelques semaines jouer au funambule. Sur le trottoir, à certains endroits, la végétation a remplacé le bitume. Alors, les piétons préfèrent souvent marcher sur la chaussée, avec la pression des voitures juste derrière. Depuis trois ans, la rue est limitée à 20 km/h. Mais régulièrement, les automobilistes dépassent allégrement cette vitesse.

La mairie va maintenir ces trottoirs

Face à ces excès de vitesse, les riverains ont demandé à la mairie de créer des carrés végétalisés. Selon eux, en poussant les piétons à marcher sur la chaussée, les automobilistes n'auront pas d'autre choix que de lever le pied. Les riverains sont ravis, mais les piétons aimeraient pouvoir marcher sur le trottoir comme avant. De quoi susciter la discorde. La mairie va maintenir ces trottoirs végétalisés.

Elle souhaite aussi élargir la zone 20 km/h à tout le quartier et améliorer la signalétique pour renforcer la sécurité des piétons.

https://www.francetvinfo.fr/france/nouvelle-aquitaine/vienne/urbanisme-dans-une-rue-de-poitiers-les-trottoirs-de-la-discorde_6949400.html

Excellente conclusion du *media* en 4-4-2 qui a tout dit :

Heureusement, à Poitiers, la vitesse maximale est limitée à 30km/h, la distance de freinage n'est donc que de 6 mètres. De plus dix radars pédagogiques seront installés et si cela ne suffit pas, pour tout piéton écrasé, l'automobiliste responsable sera sanctionné. Il finira bien par opter pour le vélo. D'ailleurs, dans la plupart des rues à sens unique pour les voitures, les vélos sont autorisés à circuler dans les deux sens. Les piétons n'auront qu'à faire attention.

<https://lemediaen442.fr/trottoirs-vegetalises-les-ecolos-de-poitiers-ont-trouve-la-solution-contre-le-rechauffement-climatique-et-les-voitures/>